

0170012W  
ACADEMIE DE POITIERS  
COLLEGE DE LA TREZENCE  
2 RUE DU FIEF BRAUD  
17330 LOULAY  
Tel : 0546338047

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Modalités de mise en oeuvre du Conseil de Vie Collégienne.

Numéro d'enregistrement :27

Année scolaire : 2016-2017

**Vu**

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9  
la délibération du conseil d'administration du 07/03/2017acte n°22

**Le chef d'établissement procède à**

la mise au vote:

- de la composition du CVC
- des modalités d'élection ou de désignation des membres du CVC
- des modalités de fonctionnement du CVC
- des conditions dans lesquelles les propositions du CVC sont présentées.

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1